



# + Séminaire – Action

**Le séminaire de formation-action mixant contenus et apports pédagogiques, cas pratiques et illustrations par du benchmark et des témoignages, est un véritable outil de sensibilisation pratique et d'apport d'expertise.**

**Basé sur l'expérience de l'intervenant et des participants, l'analyse de cas, ainsi que sur le transfert de bonnes pratiques, il est organisé à l'attention des industriels de la Martinique.**

## **Innovation : les NTIC, un choix affirmé de spécialisation pour la Martinique**

Menés sous la houlette de la Cellule Technique de Suivi et d'Evaluation (CTSE), en 2012 et regroupant la Collectivité régionale, les services de l'Etat (DIECCTE, DRRT...), le Conseil général, l'Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie (AMPI) et la Technopole Martinique de la CACEM, les travaux autour de l'élaboration de la S3 Martinique avaient pour objectif de répondre à la demande de la Commission européenne, en établissant une feuille de route précisant, entre autre, les filières stratégiques pour la Martinique :

- Agro et bio industries, pharmacopées et biodiversité
- Energies renouvelables, éco construction, gestion des risques majeurs, gestion des déchets, « green tourism »
- Santé, longévité, bien-être, innovations sociale et sociétale, inclusion sociale et solidarité, dialogue social et qualité de vie au travail
- NTIC, analyses transversales en lien avec les niches de spécialisation potentielles identifiées.

## **Appréhender l'écosystème du numérique martiniquais**

Dans le cadre des PO 2007/2013, les efforts produits afin de soutenir le développement et l'usage des TIC ont impulsé une dynamique de territoire comportant les signes d'une véritable « croissance numérique » : projet de couverture en haut débit du territoire quasi-achevé, un accès amélioré aux services numériques, le renforcement de l'appétence des entreprises pour les secteurs tels que le e-santé, les systèmes d'information géographique, les cartables numériques, les e-administrations ...

Aussi, en dépit du caractère transversal des TIC et du recul économique constaté dans le secteur tertiaire, la dynamique enclenchée amène à focaliser la réflexion de la « spécialisation intelligente » sur le questionnement suivant :

Comment, par le biais de la fertilisation croisée et de la variété corrélée, les développements numériques pourraient révéler et accroître les potentiels d'innovation des domaines prioritaires de différenciation martiniquais ?

Réunir les principaux acteurs de l'écosystème du numérique à l'occasion du séminaire-action « **Comment consolider l'écosystème numérique martiniquais ?** » est un point d'étape dans le cadre de la S3 et permettra d'engager la réflexion sur des actions et des pistes communes d'exploration.

# + Séminaire – Action

## « Comment consolider l'écosystème numérique martiniquais ? »

### Objectifs

1. Apprécier les évolutions du Domaine Prioritaire de Différenciation « Digital & Edition de logiciels » deux ans après la validation de la S3
2. Identifier les pistes de maturation des projets structurants
3. Développer les collaborations entre les acteurs en charge de l'animation du secteur

### Programme

#### 8h à 11h30 : Présentation / Echanges

##### La dynamique « Numérique » en France

- Secteur du digital, dynamique et profil des entreprises
- Modèles économiques au sein du secteur : avantages et limites
- Ecosystème de soutien au numérique
- Exemples de bonnes pratiques

##### Application au cas de la Martinique

- Profil des entreprises présentes sur le territoire
- Marchés et application du numérique
- L'écosystème de soutien à l'innovation en faveur des entreprises du Numérique
- Quel potentiel de développement pour le territoire ?
- Comment optimiser l'écosystème de soutien ?

#### 11h30 - 12h30 : Table ronde

Table ronde visant à faire émerger des pistes d'action.

Echanges animés par Mesdames **Elisabeth LANDI**, Vice-Présidente de la CACEM en charge de l'Innovation et Présidente de la Commission Innovation et Entreprises et **Marinette TORPILLE**, Conseillère exécutive en charge du développement économique et de l'aide aux entreprises à la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM).

### Intervenants

- **Cabinet KATALYSE**  
**Gilles MORSCH**, Directeur bureau de Nantes  
Expertises : Innovation, réseau d'entreprises  
Conseil aux entreprises et au secteur public
- **Technopole Martinique**  
**Gilles Gestel**, Directeur

### Informations pratiques

- **Date** : Jeudi 17 novembre 2016
- **Horaire** : 8h - 12h30
- **Lieu** : Technopole Martinique Centre d'Affaires Agora, 9700 Fort-de-France
- **Inscriptions** : jusqu'au mardi 8 novembre 2016, en renvoyant le bulletin d'inscription
- **Coût** pris en charge par Technopole Martinique





# TECHNOPOLE MARTINIQUE

Pour faire de la Martinique un territoire d'excellence et offrir aux entreprises un environnement favorable, la CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) s'est dotée d'une structure ayant pour vocation de soutenir les démarches d'innovation des entreprises martiniquaises : la Technopole Martinique.

Forte de ses labellisations en Technopole et en CEEI<sup>1</sup>, Technopole Martinique couvre les missions essentielles pour le développement d'un tissu entrepreneurial innovant :

- L'accompagnement des projets d'innovation des PME, par des prestations sur mesure ;
- L'hébergement de la jeune entreprise innovante, avec un accompagnement personnalisé ;
- La mise en réseau des acteurs de l'innovation et l'animation du système d'innovation sur le territoire martiniquais, pour favoriser l'émergence d'une culture de l'innovation.

<sup>1</sup>Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation

## DÉONTOLOGIE

Technopole Martinique et l'ensemble de ses prestataires s'engagent à :

- considérer comme strictement **confidentiels** et s'interdire de divulguer toute information dont ils pourront avoir connaissance au cours de la prestation ;
- ne pas **divulguer** les résultats des prestations qui seront en pleine maîtrise du bénéficiaire ;
- respecter le principe de **neutralité** en cas d'intervention dans des entreprises concurrentes ;
- respecter le caractère de **service public** des actions menées.

## DÉFINITION DE L'INNOVATION

### ► SELON LE MANUEL D'OSLO

« Mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures<sup>2</sup> ».

<sup>2</sup> Manuel d'Oslo, Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, 3e édition, OCDE.

### ► VUE PAR TECHNOPOLE MARTINIQUE

« Toute démarche qui peut apporter un avantage concurrentiel protégeable et durable à l'entreprise. »

## CONTACTS

### ADRESSE

Centre d'affaires Agora – Bât B / Avenue de l'Etang Z'abricots / FORT DE FRANCE

### ADRESSE POSTALE

CACEM - Immeuble Les Cascades III, Place François Mitterrand / 97204 FORT DE FRANCE CEDEX

STANDARD : 0596 38 07 71

[contact@technopolemartinique.org](mailto:contact@technopolemartinique.org)  
[www.technopolemartinique.org](http://www.technopolemartinique.org)



UNE STRUCTURE DE LA



## PLAN D'ACCÈS

